

A2.

AVENANT AU
DOSSIER TECHNIQUE ET FINANCIER

**APPUI AU RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DU
MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE**

NIGER

**CODE DGCD : NN 3006691
CODE NAVISION : NER 08 025 11**



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIÈRES	2
ABRÉVIATIONS	3
RESUMÉ	4
1.1 Objectif général.....	6
1.2 Objectif spécifique.....	6
1.3 Résultats attendus	6
1.4 Activités à mettre en œuvre	6
1.5 MOYENS GENERAUX	11
1.6 Indicateurs et sources de vérification	11
1.7 Ressources financières	11
1.8 Cadre logique.....	13

ABREVIATIONS

APELDO	Projet d'Appui à l'Élevage dans la Région de Dosso (VSF)
AT	Assistance Technique
CAPAN	Collectif des Associations Pastorales du Niger
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CMB	Centre de Multiplication de Bétail
CIP	Comité Interministériel de Pilotage
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CTB	Coopération Technique Belge
DAID/RP	Direction des Archives, Information, Documentation et Relations Publiques
DCE	Délégation de la Commission Européenne
DEP	Direction des Etudes et de la Programmation
DL	Direction de la Législation
DSA	Direction de Santé Animale
DTF	Dossier Technique et Financier
FED	Fond Européen de Développement
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GRN	Gestion de Ressources Naturelles
I3N	Initiative « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »
IGS	Inspection Générale des Services
INRAN	Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
IOCA	Institutional and Organisational Capacity Assessment
LCD	Lutte Contre la Désertification
LUCOP	Lutte Contre la Pauvreté (GTZ)
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEL	Ministère de l'Élevage
MRA	Ministère de Ressources Animales
OS	Objectif Spécifique
PAAPSSP	Programme d'appui à l'aménagement pastoral et à la sécurisation des systèmes pastoraux (CTB)
PEMFAR	Revue des Dépenses Publiques et de la Responsabilité Financière
PASR	Programme d'appui au secteur rural au Niger (coopération danoise)
PIB	Produit Intérieur Brut
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PROXEL	Projet de mise en œuvre d'un Réseau de Santé Animale de proximité (VSF)
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAF	Responsable Administratif et Financier
RECA	Réseau de Chambres d'Agriculture
RH	Ressources Humaines
SDDEL	Stratégie de Développement Durable de l'Élevage
SDR	Stratégie de Développement Rural
SDRP	Stratégie de Développement accélérée et de la Réduction de la Pauvreté
SE/SDR	Secrétariat Exécutif de la Stratégie de Développement Rural
SG	Secrétaire Général
SGA	Secrétaire Général Adjoint
STD	Services Technique Déconcentrés
TDR	Termes de Référence
VSF	Vétérinaires Sans Frontières

RESUMÉ

Le projet ARIMEL est un projet de coopération bilatérale directe entre le Gouvernement du Niger et le Royaume de Belgique. La convention spécifique a été signée le 25 août 2010 pour une durée de 60 mois. Le projet a effectivement démarré dans sa phase opérationnelle le 1^{er} juin 2011 et la date de fin de période de mise en œuvre est le 31 mai 2015. Le budget du Projet est de 2.000.000 Euros de contribution belge et 678.529 € de contribution de l'État du Niger.

Initialement conçu dans la logique de la « Stratégie de Développement Rural » (SDR) et son plan d'action, le programme ARIMEL s'inscrit actuellement dans le cadre de l'initiative « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (I3N) qui l'a remplacée en avril 2012 comme cadre et fil directeur de la politique agricole nigérienne, ainsi que la stratégie sectorielle SDDEL qui a été élaborée dans la première phase et avec le financement du programme ARIMEL. Un nouveau cadre logique intégrant cet alignement a été approuvé par la SMCL en Mai 2013.

Le programme ARIMEL vise à développer la qualité de la gouvernance pour améliorer les performances du secteur de l'élevage et contribuer ainsi à la réduction de la pauvreté rurale. Ceci passe par un renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles du Ministère, entre autres dans son rôle de maître d'ouvrage du plan d'action de la SDDEL ».

Les résultats poursuivis concernent : (R1) l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement des services centraux et déconcentrés du MEL ; (R2) la mise en place d'un système de gestion des ressources humaines ; (R3) le renforcement des capacités à programmer, suivre, évaluer et capitaliser les interventions menées dans le secteur de l'élevage; (R4) l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques (sous) sectorielles ; (R5) Le renforcement de la coordination entre les acteurs du secteur de l'élevage et avec les autres acteurs du secteur rural.

A la fin de la troisième année (sur quatre) d'exécution de ce programme, et selon la MTR effectué en novembre 2013 on peut constater:

- Des acquis indiscutables, visibles et reconnus par tous:
 - une nouvelle stratégie sous sectorielle a été élaborée et son plan d'action permet à programmer, suivre et évaluer les interventions menées dans le secteur,
 - une stratégie de GRH a été élaborée, ainsi qu'un plan de formation et un référentiel de l'emploi qui permettent d'améliorer la gestion des ressources humaines
 - l'organisation et le fonctionnement des services centraux et déconcentrés du MEL ont été améliorés en investissant en un réseau inter/intranet, de l'équipement en matériel informatique et en matériel frigorifique, organiser la gestion du patrimoine.
 - Un cadre de concertation a été créé qui permet de mieux coordonner tous les acteurs de l'élevage
- Certaines de ces réalisations placent le MEL en situation de référence par rapport aux autres ministères (Inventaire du patrimoine, GRH /plan de formation, Déclinaison stratégie (SDDEL)
- Même si ces investissements sont loin de couvrir tous les besoins, ils sont perçus comme un pas important et motivant : au-delà de leur strict effet pratique pour leurs bénéficiaires, ces apports du projet ont eu ce qu'on peut appeler un « effet levier » : évolution perceptible dans la motivation des cadres tant au siège qu'en régions ;
- Le projet est perçu comme un recours pour les régions : ARIMEL apporte une contribution déterminante (même si limitée) à une limitation évidente des moyens.

- Les changements sont encore peu visibles et incomplets : à mi-parcours, il reste à réaliser une importante phase de mise en place de ce qui a été préparé jusqu'à présent. ET certains effets ne peuvent être attendus qu'à moyen/long terme.

La MTR a néanmoins constaté que la dynamique engendrée a ses limites, dans un contexte complexe et marqué par un extrême dénuement des structures administratives, et a noté:

- le décalage entre les ambitions et les moyens alloués ainsi que dans l'équilibre soft/hard des apports ;
- Les bénéfices d'une action d'appui institutionnel sont perceptibles qu'à long terme : les résultats poursuivis ne peuvent être acquis durablement en fin de la présente phase ;

Considérant que :

- la Belgique est chef de file du sous-secteur élevage,
- le projet d'appui au renforcement institutionnel de l'élevage se termine le 31 mai 2015,
- le projet d'intervention PAAPSSSP finalise en août 2016
- Une nouvelle intervention en coopération déléguée avec l'UE dans le secteur de l'Elevage (Tahoua) devrait commencer en 2014 pour une durée de 3 ans.
- le PIC 2009-2013 est finalisé et aucune intervention n'est prévue avant la programmation conjointe 2016-2019,

il est important que durant cette période intermédiaire, la Belgique puisse continuer à assumer son rôle de chef de file moyennant la prolongation du programme appui institutionnel.

Le présent avenant concerne une prolongation d'un an de la durée de l'intervention et une augmentation du budget de 918.000 € pour la réalisation des activités principales initiées et prévues dans le DTF et la mise en œuvre des nouvelles activités recommandés par la MTR vu les nouveaux enjeux suite au recrutement de 700 nouveaux agents au MEL.

Les autres articles ou dispositions du DTF ne sont pas modifiés par le présent avenant.

Les Objectifs restent inchangés.

1.1 OBJECTIF GÉNÉRAL

« La performance du secteur de l'élevage est améliorée et contribue à la réduction de la pauvreté rurale »

1.2 OBJECTIF SPÉCIFIQUE

« Les capacités institutionnelles et organisationnelles du MEL, entre autres dans son rôle de maître d'ouvrage du plan d'action de la SDDEL et du programme élevage de l'I3N, sont renforcées, sont renforcées »

Les Résultats restent inchangés.

1.3 RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de l'appui au renforcement du MEL sont les suivants:

1. L'organisation et le fonctionnement interne des services centraux et déconcentrés du MEL sont améliorés ;
2. Un système de gestion de ressources humaines est mis en place et rendu opérationnel ;
3. Les capacités de programmer, suivre, évaluer et capitaliser les interventions menées dans le secteur d'élevage sont renforcées ;
4. Des politiques et des stratégies (sous-)sectorielles sont élaborées et leur mise en œuvre renforcée ;
5. La coordination entre les acteurs du secteur d'élevage, et avec les autres acteurs du secteur rural est améliorée.

Les Activités restent inchangées, sauf pour :

1.4 ACTIVITES A METTRE EN ŒUVRE

Résultat 1 : L'organisation et le fonctionnement interne des services centraux et déconcentrés du MEL sont améliorés

Activité 1.3. Concevoir et mettre en œuvre un système de communication interne

Pendant la première phase d'ARIMEL une étude de faisabilité a été élaboré pour la mise en place d'un réseau internet / intranet pour le MEL (tous les niveaux) et ce réseau au niveau du bâtiment principal du MEL ainsi qu'à la DGPIA a pu être mis en place. Pendant le prolongement, ce réseau sera mise en place dans les autres directions au niveau central ainsi qu'au niveau régional. En plus, des investissements supplémentaires en informatique pour les nouveaux agents recrutés en 2013 et 2014, sera mis à disposition. Ensuite, les nouveaux fonctionnaires doivent être formés pour une utilisation opportune et efficace.

Outputs

Réseaux installés et fonctionnels, personnel formé.

Budget additionnel : 150.000€

Activité 1.5. Réaliser des suivis internes réguliers de l'organisation

Le suivi interne du MEL s'avère nécessaire pour adapter régulièrement la gestion de l'organisation au contexte et aux exigences qui changent, et cela sur base des leçons apprises.

Outputs

Une mission de suivi organisationnel est effectuée, et les informations pertinentes ont été partagés avec les décideurs du MEL.

Budget additionnel : 15.000 €

Activité 1.6. Réaliser des investissements pour assurer les conditions de base de travail

Les conditions de travail pour une partie considérable des cadres du MEL ne leur permettent pas de fonctionner d'une manière efficace et constituent un facteur important de démotivation.

Les priorités seront choisies en fonction d'une analyse des besoins exprimés (suivant le profil de « moyens de travail nécessaires du référentiel d'emploi » établi dans la première phase du programme) et de l'enveloppe disponible, en se concentrant surtout sur le niveau régional et déconcentré, ainsi que sur les nouveaux agents recrutés en 2013 et 2014. En plus, la réhabilitation du réseau électrique du bâtiment principal du MEL sera effectuée pour sécuriser le bâtiment et les investissements effectués dans la première phase du programme (réseau internet).

Outputs

Les conditions de base de travail sont réunies pour un plus grand nombre des agents.

Budget additionnel : 100.000 €

Résultat 2 : Un système de gestion de ressources humaines est mis en place et rendu opérationnel

Activité 2.3. Développer et accompagner la mise en œuvre d'un plan de formation (méthodes de travail + technique)

Pendant la première phase d'ARIMEL, le programma a élaboré un plan de formation qui sera révisé annuellement, et qui permettra au MEL de jeter les bases pour son fonctionnement efficace. Tous les fonctionnaires du MEL sont ciblés par la mise en œuvre de ce plan de formation. Une attention particulière sera donnée à la formation des femmes en vue de l'accèsion à des postes à responsabilité au sein de MEL, ainsi qu'aux nouveaux agents.

Ce plan de formation, qui reflète les priorités en fonction des résultats que le MEL compte obtenir selon la SDDEL et en lien avec l'I3N, devrait aussi faciliter la négociation des fonds pour les différents types de formations prévues par les fonds prévus par différents PTF dans le sous-secteur de l'élevage. Il est nécessaire de le réviser annuellement, ainsi que le diffuser à toutes les directions..

Outputs

Un plan de formation révisé, genre spécifique, est disponible.

Budget additionnel : 5.000 €

Résultat 3 : Les capacités pour programmer, suivre, évaluer et capitaliser les interventions menées dans le secteur de l'élevage sont renforcées.

Activité 3.1. Définir et mettre en œuvre un système de programmation opérationnelle au niveau du MEL sur la base des outils existants

Une programmation et basé sur les principes de la gestion axée sur les résultats, ainsi qu'un système solide de budgétisation et suivi est indispensable. Cela est d'autant plus important dans un contexte d'insuffisance de ressources. Le plan d'action de la SDDEL ayant été élaboré pendant la première phase, une mission de programmation annuelle sera effectuée.

Outputs

Des programmes de travail annuel, détaillés au niveau de chaque direction centrale et régionale et axés sur les résultats sont élaborés.

Budget additionnel : 15.000 €

Activité 3.2. Définir et mettre en œuvre un système de suivi et évaluation axée sur les résultats (technique et de l'organisation)

Un système de suivi et évaluation qui couvre l'ensemble des activités, projets et programmes du MEL a été développé avec l'appui du programme ARIMEL pendant la première phase. Le système de suivi et évaluation ayant été élaboré pendant la première phase, une mission de suivi et évaluation annuelle sera effectuée.

Outputs

Les informations sont systématisées et accessibles et un système fonctionnel de suivi et évaluation est utilisé pour 2015.

Budget additionnel : 40.000 €

Activité 3.3. Faire l'état de lieux des différentes interventions antérieures ou en cours et capitaliser et valoriser les acquis dans la perspective de la mise en œuvre du plan d'action de la SDDEL

Une insuffisance dans la capitalisation des différentes activités et initiatives entreprises dans le secteur, due à une faiblesse structurelle, est encore à noter. La capitalisation des résultats, des acquis et des leçons tirées des activités en cours et/ou finalisées est donc encore primordiale. Il s'agit de systématiser et d'analyser les résultats, pour en tirer les leçons.

Outputs

Des rapports de capitalisation des différents projets et programmes, sont disponibles et distribués.

Budget additionnel : 70.000 €

Résultat 4 : Des politiques et des stratégies (sous-)sectorielles sont élaborées et leur mise en œuvre renforcée

Activité 4.2. Renforcer les capacités des acteurs (société civile, privé, MEL) pour contribuer à la définition et à l'application des politiques

Le besoin en renforcement des capacités s'est accru suite au recrutement de 700 nouveaux agents. Pour améliorer la participation de la société civile dans la mise en œuvre des politiques sectorielles, les membres des organisations professionnelles pourront être formés afin de les outiller dans leurs rôles, notamment ceux qui concourent directement à une meilleure gouvernance du secteur : systèmes d'information sur les membres (statistiques, recensement du cheptel et des besoins), services rendus à leurs membres et /ou dispositifs propres à garantir leur autonomie (notamment financière) et donc leur durabilité.

Le programme finance des formations des agents du MEL, et surtout les nouveaux recrutés de 2013 et 2014, dans certains domaines, en fonction de leur responsabilité pour la mise en œuvre du plan d'action de la SDDEL, selon le plan de formation du MEL (voir Act.2.3).

Les thèmes relatifs au genre et l'environnement seront intégrés dans les formations.

Des formations pour les acteurs de la société civile seront financées selon l'expression de leurs besoins ainsi qu'en fonction de leur responsabilité pour la mise en œuvre du plan d'action de la SDDEL.

Outputs

Les acteurs clés du secteur sont capables de jouer leurs rôles dans la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles, en participant activement dans le processus de conception, de promotion et de mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles et thématiques.

Budget additionnel : 140.000 €

Activité 4.4. Définir des stratégies thématiques

Après l'élaboration de la SDDEL comme politique sectorielle, le programme ARIMEL contribué / est en cours de contribuer à l'élaboration d'un certain nombre de stratégies thématiques et de manuels qu'il convient de finaliser, publier, distribuer et vulgariser (le FOSEL, la stratégie de gestion des abattoirs, la stratégie de la mise en place des SVPP, document sur le recensement général de l'élevage).

Outputs

Les stratégies et manuels élaborés pendant la première phase du programme ARIMEL seront finalisés, et après approbation officielle par le gouvernement publiés et distribués (leur vulgarisation pourrait être entamé dans le cadre de l'activité 4.2).

Les stratégies prennent dûment en compte les aspects liés au genre et à l'environnement.

Il y a plus de clarté au niveau du terrain sur la mise en œuvre de ces stratégies, et les rôles et responsabilités de chaque acteur clarifiés.

Budget additionnel : 40.000 €

Résultat 5 : La coordination entre les acteurs (publics/privés/société civile/PTFs) du secteur d'élevage, et avec les autres acteurs du secteur rural est améliorée

Activité 5.1. Animer les instances de coordination du programme 12 (comité de pilotage, cadre de concertation)

Pour jouer son rôle de coordonnateur, le MEL doit disposer de mécanismes et de moyens pour animer le cadre de concertation du secteur et les comités techniques pour mieux coordonner la mise en œuvre du plan d'action de la SDDEL. La réorganisation du MEL et le partenariat avec la

Belgique constituent d'excellentes opportunités pour donner un contenu réel et opérationnel aux instances de coordination.

Outputs

Une dynamique de rencontres de concertation, pilotage et suivi s'installe.

Les synergies entre les différentes actions dans le secteur de l'élevage sont plus fréquentes et qualitativement renforcées

La cohérence avec la I3N des actions dans le secteur est améliorée.

Budget additionnel : 2.000 €

Activité 5.3. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication externe pour promouvoir et renforcer la visibilité du secteur

L'image actuelle du secteur de l'élevage et particulièrement du MEL commence à être plus visible mais reste encore souvent mal appréciée à cause de la méconnaissance du public. Le MEL a élaboré avec l'appui du programme ARIMEL une stratégie de communication qui lui permette d'informer les populations nigériennes des enjeux et potentialités du secteur, et du rôle essentiel que lui et ses démembrés doivent jouer à ce niveau. La mise en œuvre de cette stratégie devrait encore être renforcée, en élaborant des messages concrets, pertinents et opportuns, sensible au genre et à l'environnement. Des campagnes d'information et sensibilisation en font partie, ainsi que la production et distribution de divers produits de communication.

Outputs

Des informations clés sur le secteur sont accessibles et diffusées.

Budget additionnel : 50.000 €

Activité 5.4 Favoriser la structuration et la représentativité des Organisations faïtières dans le secteur de l'élevage

Les liens entre les multiples organisations d'éleveurs dans les communes et les départements et leurs représentants au niveau central, censés participer et influencer le débat politique, bien qu'améliorés pendant la première phase, sont encore faibles. La structuration et les capacités de ces organisations font encore défaut. La participation des organisations d'éleveurs a augmenté mais reste encore insuffisante. La politique nigérienne vise une responsabilisation accrue des producteurs et leurs organisations dans la formulation et l'application des politiques sectorielles. Pour ce faire, les organisations faïtières doivent être renforcées, surtout la nouvelle Interprofession Bétail Viande Cuir et Peaux. Il est donc proposé de continuer à mettre à la disposition des organisations faïtières des fonds et des expertises pour le renforcement de leurs structures.

Outputs

Les capacités de représentation et de plaidoyer et la représentativité des organisations faïtières sont améliorées, ce qui permet d'augmenter leur voix dans les instances de concertation et pilotage des programmes de la I3N, et une meilleure implication de la société civile dans les stratégies et activités au profit du secteur.

Budget additionnel : 21.000 €

1.5 MOYENS GENERAUX

La prolongation engendre la prolongation du contrat de l'ATI, du RAF et du chauffeur, une légère augmentation des frais de fonctionnement, des frais de suivi-évaluation et backstopping interne.

1.6 INDICATEURS ET SOURCES DE VÉRIFICATION

Les indicateurs sont les indicateurs du cadre logique révisé – validés par le SMCL du 14 mars 2013

1.7 RESSOURCES FINANCIÈRES

Conformément à la fiche d'identification le plafond financier de la contribution belge pour l'intervention a été maintenu à € 918.000.

Dans les tableaux des pages suivantes, le budget détaillé est présenté.

BUDGET TOTAL			Mode d'exéc.	Budget initial	Budget additionnel	Budget total
OS	Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles du ME/IA			1,185,290	641,000	1,826,290
R 01	L'organisation et fonctionnement interne du ME/IA sont améliorés			591,130	288,000	879,130
A 01 01	Accompagner le démarrage de la réorganisation institutionnelle du ME/IA	regie	29,260	0	29,260	
A 01 02	Analyser les besoins en personnel au niveau central et déconcentré	regie	10,870	0	10,870	
A 01 03	Concevoir et mettre en oeuvre système de communication interne	regie	267,000	173,000	440,000	
A 01 04	Instituer mécanismes et méthodes de travail	regie	24,000	0	24,000	
A 01 05	Réaliser des suivis internes réguliers de l'organisation	regie	60,000	15,000	75,000	
A 01 06	Réaliser des investissements pour les conditions de base de travail	regie	200,000	100,000	300,000	
R 02	Un système de gestion de ressources humaines mis en place et rendu opérationnel			63,960	5,000	68,960
A 02 01	Réaliser un audit organisationnel de la DRH : consult.national	regie	7,200	0	7,200	
A 02 02	Elaborer une stratégie de gestion de ressources humaines	regie	24,360	0	24,360	
A 02 03	Développer et suivre les plans de formation	regie	12,400	5,000	17,400	
A 02 04	Développer et mettre en oeuvre des mesures incitatives	regie	20,000	0	20,000	
R 03	Les capacités de programmation, suivi et évaluation sont améliorées			78,000	95,000	173,000
A 03 01	Définir et mettre en oeuvre système et outils de programmation	regie	19,000	15,000	34,000	
A 03 02	Définir et mettre en oeuvre système et outils de suivi et évaluation T	regie	47,800	40,000	87,800	
A 03 03	Capitalisation et valorisation des acquis	regie	11,200	40,000	51,200	
R 04	Des politiques sectorielles sont élaborées et sa mise en oeuvre renforcée			326,000	180,000	506,000
A 04 01	Mise à jour des concepts	regie	45,000	0	45,000	
A 04 02	Renforcer les capacités des acteurs (soc.civ./privé/ME/IA)	regie	120,000	140,000	260,000	
A 04 03	Actualiser la politique sectorielle	regie	26,000	0	26,000	
A 04 04	Définir des stratégies thematiques	regie	135,000	40,000	175,000	
R 05	La coordination entre les acteurs du secteur de l'élevage/secteur rural est améliorée			126,200	73,000	199,200
A 05 01	Animer les instance de coordination du programme 12	regie	16,000	2,000	18,000	
A 05 02	Renforcer la représentation du ME/IA auprès du SE/SDR	regie	10,000	0	10,000	
A 05 03	Elaborer et mettre en oeuvre une stratégie de communication externe	regie	30,200	50,000	80,200	
A 05 04	Favoriser l'émergence des organisations faitières dans le secteur de l'élevage	regie	70,000	21,000	91,000	
X	Réserve budgétaire (max 5% * total activités)			24,500	10,000	34,500
X 01	Réserve budgétaire			24,500	10,000	34,500
X 01 01	Réserve budgétaire COGESTION	cogestion	0	0	0	
X 01 02	Réserve budgétaire REGIE	regie	24,500	10,000	34,500	
Z	Moyens généraux			790,210	267,000	1,057,210
Z 01	Frais de personnel			654,210	213,000	867,210
Z 01 01	Assistant technique	regie	600,000	170,000	770,000	
Z 01 02	Equipe finance et administration	regie	54,210	43,000	97,210	
Z 02	Investissements			17,000	0	17,000
Z 02 01	Véhicules	regie	15,000	0	15,000	
Z 02 02	Equipement bureau		0	0	0	
Z 02 03	Equipement IT	regie	2,000	0	2,000	
Z 03	Frais de fonctionnement			48,000	8,000	56,000
Z 03 01	Frais de services et maintenance de véhicules	regie	20,000	5,000	25,000	
Z 03 02	Fournitures de bureau	regie	2,000	1,500	3,500	
Z 03 03	Frais de communication	regie	0	500	500	
Z 03 04	Missions	regie	10,000	1,000	11,000	
Z 03 05	Expertise ponctuelle internationale ou nationale non définie	regie	16,000	0	16,000	
Z 04	Audit et Suivi et Evaluation			71,000	46,000	117,000
Z 04 01	Frais de suivi et évaluation	regie	40,000	32,000	72,000	
Z 04 02	Audit	regie	16,000	7,000	23,000	
Z 04 03	Backstopping interne CTB	regie	15,000	7,000	22,000	
TOTAL				2,000,000	918,000	2,918,000

1.8 CADRE LOGIQUE

Titre du Projet: Appui au renforcement des capacités institutionnelles du Ministère de l'Elevage			
OBJECTIF GLOBAL			
« La performance du secteur de l'élevage est améliorée et contribue à la réduction de la pauvreté rurale »			
OBJECTIF SPECIFIQUE	INDICATEURS	MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES
Les capacités institutionnelles et organisationnelles du MEL, entre autre dans son rôle de maître d'ouvrage du plan d'action de la SDDEL et du programme élevage de l'I3N, sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds alloués au MEL - Niveau de consommation des crédits - Niveau de coordination du secteur : nombre de réunions du CDC tenus - Un document de politique d'élevage actualisé et concerté + la prise en compte des aspects genre et environnement - Programmation unique par le MEL, qui inclut toutes les interventions dans le sous-secteur élevage et qui est basé sur la gestion axée sur des résultats - Niveau de maîtrise de l'information sur le secteur d'élevage Nombre de documents et communications sur le secteur (mise en ligne au grand publique et en interne) - Motivation et satisfaction du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de suivi interne de l'organisation - Rapports de suivi et d'évaluation de l'intervention - Audit organisationnel 	<ul style="list-style-type: none"> - La continuité des politiques actuelles (I3N, SDDEL, décentralisation, déconcentration); - Volonté de changement au sein du MEL - Une dépolitisation progressive de la fonction publique ; - L'évolution vers un renforcement qualitatif et quantitatif des organisations du secteur public, y compris une politique de rémunération plus conséquente

No.	RESULTATS	INDICATEURS	MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES
1.	L'organisation et le fonctionnement interne des services centraux et déconcentrés du MEL sont améliorés	<ul style="list-style-type: none"> - Outils mis en place pour améliorer la circulation interne de l'information et le niveau de leur utilisation - Nombre de réunions du cabinet restreint et élargi - Adaptation des attributions, cahiers des charges en fonction des besoins changeants : Référentiel des emplois - Type d'investissements effectués (inventaire du programme) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des suivis internes de l'organisation - Rapports de suivi de l'intervention - Appréciation visuelle des Investissements faits 	<ul style="list-style-type: none"> - Nominations de personnel en quantité et qualité
2.	Un système de gestion de ressources humaines est mis en place et rendu opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de formation révisé annuellement - 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution vers moins d'interférence politique dans le choix du personnel à former

3.	<p>Les capacités de programmer, suivre, évaluer et capitaliser les interventions menées dans le secteur d'élevage sont renforcées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de la programmation et des rapports S&E - Un guide unique de procédures de S&E élaboré - Bases de données opérationnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents de la programmation du MEL - Rapports S&E disponibles et accessibles - Guides de procédures - Rapports de suivi de l'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> - Les compétences minimales sont disponibles
4.	<p>Des politiques (sous-)sectorielles sont élaborées et leur mise en œuvre renforcée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence et qualité des stratégies thématiques nationales 	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégies thématiques et manuels - Entretiens auprès des différents acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Les compétences minimales pour définir des stratégies sont disponibles - Volonté d'impliquer réellement les différents acteurs non-étatiques
4.	<p>La coordination entre les acteurs du secteur d'élevage, et avec les autres acteurs du secteur rural est améliorée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le degré de participation des différents acteurs non-étatiques dans la définition et application des politiques - Existence et qualité des stratégies thématiques nationales (sélection génétique, santé animale, ..) - Nombre de personnes formés 	<ul style="list-style-type: none"> - PV des réunions d'instances de coordination - Rapports de suivi du MEL - Rapports de suivi de l'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de réelle implication et participation des différents types d'acteurs dans les comités

No.	ACTIVITES par RESULTAT	MOYENS
Résultat 1 : L'organisation et le fonctionnement interne des services centraux et déconcentrés du MEL sont améliorés		
Act 1.3	Concevoir et mettre en œuvre un système de communication interne (niveau central et au niveau déconcentré)	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau internet aux directions centrales qui ne sont pas encore connectés, et aux directions régionales - Outils /matériel/équipement de communication - Formations en informatique
Act 1.5	Réaliser des suivis internes réguliers de l'organisation	- IGS
Act 1.6	Réaliser des investissements pour assurer les conditions de base de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation du réseau électrique du bâtiment principal du MEL - Matériel chaîne du froid
Résultat 2 : Un système de gestion de ressources humaines est mis en place et rendu opérationnel		
Act 2.3	Révision annuelle du plan de formation	- Réunions et ateliers
Résultat 3 : Les capacités de programmer, de suivre, évaluer et capitaliser les interventions menées dans le secteur d'élevage sont renforcées		
Act 3.1	Définir et mettre en œuvre un système/outil de programmation opérationnelle au niveau du MEL, des directions et personnel, sur la base des outils existants	- Missions et ateliers
Act 3.2	Définir et mettre en œuvre un système de suivi et évaluation axé sur les résultats (technique et de l'organisation)	- Moyens pour réunions/ateliers /missions (central et régions)
Act 3.3	Faire l'état de lieux des différentes interventions antérieures ou en cours et capitaliser et valoriser les acquis dans la perspective de la mise en œuvre du plan d'action de la SDDEL	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens pour les Réunions/ateliers (central et région) - Consultants nationale si nécessaire

Résultat 4 : Des politiques (sous-)sectorielles sont élaborées et leur mise en œuvre renforcée	
Act 4.2	<p>Renforcer les capacités des acteurs (société civile, privé, MEL) pour contribuer à la définition et à l'application des politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formations selon le plan de formation
Act 4.4	<p>Définir des stratégies thématiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres thématiques - Ateliers de validation - Impression et distribution des documents

Résultat 5 : La coordination entre les acteurs du secteur d'élevage, et avec les autres acteurs du secteur rural est améliorée	
Act 5.1	<p>Animer les instances de coordination du sous-secteur de l'élevage (cadre de concertation, comités techniques)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moyens de fonctionnement
Act 5.3	<p>Mettre en œuvre la stratégie de communication externe pour promouvoir et renforcer la visibilité du secteur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériel de communication/ évènements
Act 5.4	<p>Favoriser la structuration et représentativité des Organisations faîtières dans le secteur d'élevage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions, Ateliers, Missions, Expertises externes si nécessaire

